

LETTRE DES AMIS nº 183

ISSN 0299-8890

11, bd Griffoul-Dorval 31400 TOULOUSE Tél. : 05 61 52 41 64

Tél. le jeudi matin

e.mail
Site Internet

Tél. Archives départementales

Fax " Site Internet e.mail 05.62.26.85.72

c.humbert@wanadoo.fr

perso.wanadoo.fr/christian.humbert/aahg

05.34.31.19.70 05.34.31.19.71

www.archives.cg31.fr ad31@ifrance.com

* DATES À RETENIR

- Vendredi 20 avril, à 17 heures, au Musée Paul Dupuy, 13 rue de la Pleau à Toulouse, présentation de l'exposition : "Les collectionneurs toulousains du XVIII^e siècle. L'Académie royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse (1750-1793)" par M. Jean Penent, Conservateur du Musée Paul Dupuy.
- Samedi 21 avril, à 9 h 30, aux Archives départementales, atelier de paléographie animé par Louis Latour, destiné aux lecteurs débutants.
- Mardi 24 avril, à 17 h 30, aux Archives départementales, cours de paléographie animé par Mme Geneviève Cagniant-Douillard, Conservateur en chef aux Archives de la Haute-Garonne, destiné aux lecteurs confirmés.

* ARCHIVES ... LE SITE

La nouvelle version du site Internet des Archives départementales est en ligne depuis le 8 mars 2001.

Vous êtes tous et toutes invités à le visiter et à nous faire part de vos remarques.

À voir plus particulièrement :

- le bouton "**publications**" (nouvelles publications et inventaires à télécharger),

- le nouveau bouton "activités des Archives" (Fédération, CTHS et Association des Amis des Archives.

* COTISATION 2001: DERNIER RAPPEL

À l'intention de nos amis qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation.

Vous trouverez jointe à la lettre de ce mois-ci une feuille jaune que nous vous prions de lire très attentivement.

* REMERCIEMENTS

Le Président, le Bureau, le Conseil d'Administration de notre Association remercient chaleureusement M. **Michel Taillefer**, Professeur d'histoire moderne à l'Université de Toulouse-Le Mirail qui a animé avec beaucoup de talent le dîner-débat du mardi 20 mars dernier, à la Brasserie des Arcades à Toulouse, consacré à la "Vie à Toulouse, sous l'Ancien Régime".

* ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION EN MAI ET JUIN

Samedi 19 mai : atelier de paléographie (débutants).

Mardi 29 mai : cours de paléographie (confirmés).

Samedi 9 juin : sortie de fin d'année à Conques (Aveyron) préparée par **Bernard Labatut**. (Voir le bulletin d'inscription figurant à la fin de la lettre).

Samedi 16 juin : initiation à la Recherche historique (débutants + confirmés).

* POUR INFORMATION

1) Rappel : du 9 au 14 avril prochain à l'Université de Toulouse II-Le Mirail : 126^e Congrès des Sociétés historiques et scientifiques.

Sujet abordé : "Terres et Hommes du Sud".

Le programme du Congrès ainsi que la fiche d'inscription ont été adressés avec la lettre du mois dernier.

Les Amis des Archives de la Haute-Garonne n'ont à payer que 150 F pour les droits d'inscription. (Notre Association est, en effet, une société savante de la région Midi-Pyrénées).

2) Mercredi 18 avril prochain, à 18 heures, salle du Sénéchal, 17, rue de Rémusat à Toulouse, Pierre Gérard, Conservateur général honoraire du Patrimoine présentera le "Cartulaire de Saint-Sernin" que nous avons publié l'an dernier, en présence de Michel Roquebert, auteur de "L'épopée cathare".

Les Amis des Archives de la Haute-Garonne sont, bien sûr, très cordialement invités à cette présentation.

Voici le texte qu'il nous adresse, à cette occasion :

"Très utile pour connaître l'histoire de Saint-Sernin de Toulouse entre 844 et 1189, le "Cartulaire" est un témoin irremplaçable de l'évolution politique, économique, sociale et religieuse du Midi toulousain depuis les environs de l'An Mille jusqu'à la veille de la croisade contre les Cathares. Il nous permet de vivre une période cruciale marquée par la réforme morale du clergé et le renouvellement de la société à la charnière des XI^e et XII^e siècles. L'éclat de ce renouveau a été malheureusement si vif qu'il a provoqué des ondes de choc. Les hautes eaux religieuses ont été bientôt suivies d'un reflux annonciateur de nouveaux changements : la voie était désormais ouverte aux Cathares. C'est donc d'une réforme victime de son succès qu'il sera question dans le débat qui ne manquera pas de s'ouvrir le 18 avril prochain."

3) Conférences organisées par le Musée Saint-Raymond

- Jeudi 26 avril, à 17 h 30, salle du Sénéchal, 17, rue de Rémusat à Toulouse, Martin Galinier, Professeur au département d'histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université de Perpignan abordera le sujet suivant : "Autour de la colonne Trajane : regards croisés, de l'Antiquité à nos jours".

* RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 204

Voici quelques renseignements concernant Raoul Perpère :

Raoul Perpère est né le 13 octobre 1864, 49, rue Pargaminières à Toulouse. Il est le fils de Jean Perpère, "agent d'affaires" et d'Anne Cécile Batigne, lisseuse.

Son père Jean Perpère était né en 1813 à Cazalrenoux (Aude). Il était le fils de Pierre Perpère et de Marie Eugénie Argouse, cultivateurs. Sa mère Anne Cécile Batigne était née à Lautrec (Tarn) en 1828 et habitait à Toulouse 54, allée Louis Napoléon⁽¹⁾. Elle était la fille de François Batigne et de Catherine Jany, journaliers à Lautrec.

Les parents de Raoul Perpère s'étaient mariés à Toulouse le 26 novembre 1863. Ni l'un ni l'autre n'avait su signer son nom au bas de l'acte de mariage.

Raoul Perpère s'est marié à Paris dans le XVII^e arrondissement avec Jeanne Marguerite Marie Marthe Fages, le 30 janvier 1912.

Il est décédé à Anglet (Pyrénées-Atlantiques) le 16 juin 1950.

* RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 206

À propos d'auzerda et ferrajal rencontrés dans un livre terrier.

Nous remercions bien vivement M. **Jean Delmas**, Directeur des Archives départementales de l'Aveyron qui nous apporte les réponses.

- "- L'auzerda est la luzerne (appelée encore lauserda). Il faut donc comprendre un champ de luzerne.
 - Le ferrajal est du fourrage. Il faut donc comprendre une prairie".

* AVIS DE RECHERCHE n° 208

Qu'est-ce que le droit de bouille ? et le bureau de la bouille ?

* AVIS DE RECHERCHE n° 209

Une de nos amies a relevé dans l'inventaire du livre des métiers aux A.M. de Toulouse (HH 97) :

- livre des proxénètes
- enregistrement et serments des proxénètes.

Qu'entend-on par proxénètes ?

⁽¹⁾ Actuellement allées Jean Jaurès.

* AVIS DE RECHERCHE n° 210

Dans la description des ordres aux honneurs funèbres de Louis XIII il est question des maîtres de Palestine.

Que faut-il entendre par Maîtres de Palestine?

* AVIS DE RECHERCHE n° 211

Les internautes connaissent tous **l'arobasse** @, ce genre de a enveloppé d'un arc et qui rentre dans la composition de la plupart des adresses d'e-mail.

La surprise d'un de nos amis a été grande de découvrir ce terme dans le dictionnaire patois-français du département de l'Aveyron d'Aimé Vayssier :

Arobast (n.m.) arobasses (plur.) : arceau, appareil ayant la forme d'un arc et que l'on met sur la barde des bêtes de somme pour empêcher la compression des flancs. (Alibert ignore ce terme).

Les Anglais nous auraient-ils emprunté ce mot, comme beaucoup d'autres, lorsqu'ils occupaient notre région pendant la Guerre de Cent Ans ?

Qui pourrait éclairer notre ami sur l'origine de ce mot et de ce signe @?

* ADIEU L'AN 2000, ADIEU LE XX^e SIÈCLE, ADIEU LE DEUXIÈME MILLÉNAIRE...

Adieu l'an 2000, adieu le XX^e siècle, adieu le deuxième millénaire, voici le troisième. Quand on se trouve au seuil d'une période nouvelle, on se retourne parfois pour faire le point sur ce qu'on vient de quitter. Alors ! Comment avons-nous vécu le XXe siècle ? Il a apporté aux Français bien des malheurs : deux guerres mondiales et la décolonisation qui laissèrent des cicatrices profondes ; mais aussi des périodes fastes. N'a-t-il pas, en effet commencé par "La Belle Époque", c'est-à-dire les années 1900-1914 baptisées ainsi par réaction aux horreurs du premier conflit mondial. Cela avait été en effet une période de croissance industrielle, de stabilité monétaire, d'apogée culturel rappelant la première partie du siècle des Lumières. Eiffel, Monet, Cézanne, Picasso, Rodin, Maillol, Zola, Alain, et bien d'autres encore marquèrent ce début de siècle. Puis il fallut attendre les années 20, "Les Années Folles" pour retrouver la joie de vivre caractérisée par une excentricité et un luxe ostentatoire. C'est l'époque du jazz et de Joséphine Baker, de Citroën et de sa croisière noire, de Coco Chanel et de la libération de la femme, des Arts Déco. La presse, le cinéma, la radio envahissent notre vie. La forte expansion économique de cette époque, stoppée net par la seconde guerre mondiale, reprendra pendant "Les Trente Glorieuses", entre 1945 et 1975, période de

croissance la plus importante de notre pays. Le plein emploi, le salaire minimum, la sécurité sociale, la consommation de masse se mettent en place.

Puis vinrent les conséquences des deux chocs pétroliers de 1973 et 1978 dont l'augmentation du chômage fut la plus triste.

Et aujourd'hui ? À l'aube du XXI^e siècle, la croissance est repartie. Nous sommes dans le monde d'Internet, de la communication, de la révolution informatique. Les hommes sont noyés dans un océan de mots, d'images, de sons. Nous avons des maisons confortables, des voitures performantes, des téléphones jusque dans nos poches. Les ordinateurs, après les bureaux, s'installent dans nos demeures. Ils deviennent nos partenaires omniprésents, qu'il s'agisse du travail, des besoins domestiques, des distractions...

Au fait, ne sont-ils pas trop envahissants?

La partie d'échecs devant un écran, la commande des provisions via Internet suppriment toutes les relations humaines, conviviales, amicales.

Souhaitons que les années 2000 puissent nous apporter des solutions qui sauront allier modernisme et joie de vivre à laquelle tout être humain aspire.

Claudette LEVRAT

* UNE CURIOSITÉ TOULOUSAINE : L'OIE DE SAINT-CYPRIEN

Depuis le 12 janvier 1998, François-Régis Gastou et le Centre municipal de l'Affiche (dont il est le directeur) publient avec abnégation et constance un curieux canard, "l'Oie, le meilleur canard du mois!" selon leur malicieux slogan...

Édité chaque mois et diffusé gracieusement le deuxième Lundi sur les stands des bouquinistes du marché Saint-Cyprien, le journal peut aussi être retiré au Centre de l'Affiche (58 allées Charles-de-Fitte à Toulouse). Il mérite vraiment le détour... et l'intérêt.

En effet, son sous-titre "Histoire et chroniques de Saint-Cyprien" est en soi une promesse... parfaitement tenue. Vieux quartier populaire (quoique doté de fort belles demeures par ailleurs), le faubourg Saint-Cyprien (San-Subra ou Saint-Cypre...), tourné vers la Gascogne voisine, est, chacun le sait, un lieu d'histoire (et d'histoires) où vit aussi, à sa façon, l'âme de Toulouse. L'équipe de L'Oie restitue ainsi dans une sorte d'almanach, érudit et souriant tout à la fois, les travaux et les jours du petit peuple (lo peilharot, l'estamaïre, le capteur de chiens...), l'histoire des lieux et bâtiments présents ou disparus (les moulins à eau, la chapelle Saint-Joseph de la Grave, les abattoirs, la prairie des filtres...), les personnalités (Fr. Roguet, Ch. De Fitte...), la langue du peuple (Nadal...), ses divertissements (Football-Rugby des années 20), les "bonnes recettes de Mère Jeanne" ... sans oublier la prospective : le n° 23 du 10 janvier 2000 offre ainsi une réflexion sur le XXI^e siècle à Saint-Cyprien, utopie et humanisme mêlés.

Chacun y trouvera un peu ce qui lui plaît et y découvrira, tout autant, quelque point qu'il ignore. Personnellement, j'ai ainsi mis la main (n° 4) sur un texte d'É. Billièras (1876-1935) consacré aux jeunes "fléous de Saint-Cyprien", "cousins occitans de Gavroche" formés à la "culpédothérapie", qui aiment "desconneger" en ville, le dimanche surtout, et disparus à l'heure où il écrit sur eux (1924). Tout autant, j'ai pu constater à travers de remarquables photos ce que furent les sinistres inondations de 1875 (n° 28, 125 ans après).

L'Oie de Saint-Cyprien est bien un journal pour tous dans le plus heureux sens du terme, celui d'une vulgarisation pensée avec rigueur et humour : chaque sujet traité représente une raison de le faire connaître. Ajoutons enfin la chute de tous les éditoriaux de Fr.-R. Gastou comme une invitation supplémentaire à la lecture : "Adissiatz a toutis e al Còp que ven si voletz."

Henri TERRAL

* AU SUJET DE LA STATUE DE LA VIERGE NOIRE DE LA DAURADE

Le 13 janvier dernier de nombreux Amis des Archives visitaient, sous la conduite de Madame Rey-Delqué, la remarquable exposition consacrée au trésor de Notre-Dame de la Daurade. Ce trésor est en grande partie composé de multiples offrandes dédiées à Notre-Dame-la-Noire, vénérée depuis plusieurs siècles dans cette basilique. Nous avons pu admirer les riches et nombreux ornements destinés à revêtir la statue de la vierge noire placée dans la basilique. Cette statue, au cours des temps, a connu bien des vicissitudes. Nous avons ainsi noté que la vierge placée actuellement dans l'église, a remplacé au début du XIX^e siècle la statue détruite pendant le Directoire.

Les Archives municipales de Toulouse conservent, dans un registre de délibérations de 1799⁽¹⁾, le récit des circonstances qui entraînèrent le retrait de la statue de l'église de la Daurade.

Voici donc ci-dessous la transcription intégrale de cette délibération de la "Séance du 5 prairial 7^{ème} annéeRépublicaine" (2) concernant "la statue ci devant dite notre dame la noire".

"L'administration municipale assemblée

Informée que depuis quelques jours il y a constamment dans le local de la Daurade, où s'exerce le culte catholique, une très grande affluence du peuple, et craignant que le trop nombreux rassemblement ne compromit la tranquillité publique, en a cherché la cause et a reconnu que les motifs de ces rassemblements provenaient de ce qu'il avait été placé dans ce local,

⁽¹⁾ AMT 1 D 9, folio 132.

^{(2) 24} mai 1799.

une statue de bois couleur noir représentant une vierge, la même qui, avant la révolution servait d'instrument au cruel empire du fanatisme, dans le même local.

Etonnée de revoir entre les mains des fanatiques cet objet fait pour détruire en un instant, les prosélytes qu'a fait la philosophie et pour semer même le brandon de la guerre civile. D'après les renseignements pris elle a encore découvert que cette statue qui était en dépôt au ci devant cloître saint Augustin, avait été mise à la disposition de quelques fanatiques, en exécution d'un arrêté de l'administration centrale.

Et comme cette statue est, de tous les attributs du fanatisme, celui que ses sectateurs forcenés ont le plus mis en avant pour se faire des partisans, et que la meilleure preuve de ce fait est le concours prodigieux des citoyens qui se rendaient en foule dans ce local, même des commumes voisines pour l'adorer, que ces rassemblements extraordinaires pourraient bien servir de prétexte aux ennemis de la chose publique pour y comploter contre la tranquillité publique.

L'administration a délibéré que trois de ses membres se transporteraient de suite auprès de l'administration centrale pour lui faire le tableau de tout ce qui se passe, et des sollicitudes de l'administration relatives aux rassemblements extraordinaires qui se font dans le dit local et qu'ils inviteraient l'administration centrale de prendre les mesures pour faire disparaître de ce lieu la cause de ces rassemblements.

Du dit jour,

L'administration municipale vu l'arrêté de l'administration centrale du 5 prairial qui porte que son arrêté du 25 floréal dernier qui accorde à plusieurs citoyens de cette commune d'après la demande qu'ils en avaient faite, une des trois statues qui étaient dans le cloître des ci devant Augustins a été surpris à sa religion puisque par cette demande vague ils se sont fait délivrer une statue unanimement connue sous le nom de Notre Dame la Noire, le plus puissant levier dont puisse se servir le fanatisme et qui en rapportant son dernier arrêté charge notre administration de procéder au déplacement de la dite statue, de la déposer dans la maison commune et d'en rendre compte dans les vingt-quatre heures.

L'administration municipale considérant qu'il est essentiel de se conduire dans une pareille mission de manière à ne pas compromettre la tranquillité publique en leur arrachant trop brusquement le joujou dont s'était servi l'armée meurtrière du fanatisme pour égarer le cœur des âmes trop crédules.

Oui le commissaire du Directoire exécutif.

A délibéré que l'exécution du sus dit arrêté est confiée au citoyen Paul Vaysse⁽³⁾, et que pour éviter toute commotion il voudra bien ne faire cette

⁽³⁾ Paul Vaysse était le Président de la nouvelle administration municipale issue des élections de germinal an 7. Son élection à la présidence datait de quelques jours puisqu'elle avait eu lieu le 22 floréal (AMT 1 D 9).

expédition que dans la nuit, s'en remettant d'ailleurs à sa prudence pour les moyens à prendre pour l'entière exécution du sus dit arrêté."

Le registre des délibérations ne donne aucune indication sur le déroulement réel de l'intervention ni sur ce que devint la statue. Dans l'attente de connaître d'autres sources sur les péripéties de ce transfert, retenons la conclusion d'Henri Ramet dans son *Histoire de Toulouse*, citant Jules Chalande⁽⁴⁾, qui précise que la statue finit dans le poêle de l'Hôtel de Ville...

Pierre LAPEYRE

* LES BORDS DE L'HERS ET DE LA SAUSSE AU XVI° SIÈCLE : DOMAINE DES LARRONS ET DES COUPE-JARRETS

On se plaint, à juste titre, de l'insécurité qui règne, trop souvent, aujourd'hui, dans les banlieues des grandes villes. Mais, l'insécurité, contrairement à ce que l'on pourrait croire, n'est pas un phénomène nouveau, inhérent au monde actuel. Au XVI^e siècle, celle-ci était déjà bien réelle à proximité de Toulouse comme nous le montrent ces quelques faits glanés dans les archives judiciaires du Midi toulousain.

Les documents consultés nous révèlent, qu'à cette époque-là, il n'est pas conseillé, la nuit venue, de s'aventurer, seul, sans escorte sur le chemin de Toulouse à Castelmaurou, à proximité du Pont de l'Hers car on risque, à tout moment, d'être confronté à des bandes de larrons et de coupe-jarrets qui bondissent sur vous pour vous dépouiller et qui vous réservent un mauvais sort si vous leur résistez.

Leur forfait accompli, les voleurs trouvent tout naturellement refuge dans les bois touffus qui s'étendent le long des rives de la Sausse et qui leur assurent une protection efficace.

Il arrive aussi parfois que ces mêmes voleurs, sûrs de leur impunité, n'hésitent pas à s'attaquer aux biens des habitants des communautés toutes proches.

Ainsi, un arrêt du Parlement de Toulouse du 3 juin 1530 nous apprend qu'un bœuf appartenant à un certain Jean Amat, laboureur du domaine de Saint-Caprais à Belbèze a été tué de nuit et dépecé par une bande de larrons et que la peau de l'animal, à quelque temps de là, a été vendue à vil prix à un maître-cordonnier sans qu'il ait été possible d'identifier des auteurs du forfait.

Mais, les larrons ne se contentent pas de trouver refuge dans les bois, il arrive aussi parfois que certaines auberges particulièrement accueillantes leur assurent le gîte et le couvert. C'est le cas notamment de l'une d'entre elles située à Croix-Daurade, près du Pont de l'Hers où se retrouvent, le soir venu, toutes sortes de vagabonds et de femmes aux mœurs dissolues.

⁽⁴⁾ Histoire de Toulouse, Henri Ramet, p. 764.

Une chose est sûre en tout cas, de 1530 à 1548, pendant près de vingt ans, délits et exactions de toute nature se succèdent de manière continue de part et d'autre de l'Hers, de Balma à Lacournaudric, sans qu'on puisse y porter remède. Routes et chemins sont devenus la nuit de véritables coupe-gorge où il ne fait pas bon s'aventurer. Jusqu'au jour où un certain Jehan Malfaictes dit Bréganton est arrêté. Convaincu de crimes et de maléfices (sic), il est jugé et condamné à mort par les Capitouls. Le 6 novembre 1548, le Parlement de Toulouse confirme la sentence. La hart⁽¹⁾ au col, monté sur un chariot, Jehan Malfaictes est promené à travers les rues et carrefours de la ville et conduit sur la place Saint-Georges pour être exécuté. Il est ensuite décapité, et, suprême cruauté, son corps est découpé en quatre quartiers qui sont exposés sur les lieux même de ses forfaits pour "inspirer la terreur aux voleurs et aux méchants".

Afin d'empêcher le renouvellement de pareils crimes et délits le Parlement ordonne, à cette occasion, la fermeture dans tout le gardiage de Toulouse⁽²⁾, des tavernes et des cabarets, véritables repaires de gens sans foi ni loi.

Mais il semble bien que cette mesure soit demeurée sans effet, puisque, quelques années plus tard, en 1558, le même Parlement renouvelle aux Capitouls l'injonction de démolir logis, tavernes et badorques⁽³⁾ dans une lieue autour de la ville.

Cependant, à partir de 1560 et jusqu'à la fin du siècle, à la faveur des troubles religieux qui affectent le Midi toulousain, on assiste à une recrudescence des délits et des exactions. Les chemins et les routes sont devenus plus que jamais dangereux et les auberges sont toujours là, ouvertes, prêtes à accueillir larrons et scélérats de toute espèce.

Au cours de l'année 1593 les Capitouls ayant appris que l'auberge de Croix-Daurade près du Pont de l'Hers sert de refuge aux "Capitaines" Latrille et Lanquile, deux fieffés brigands ainsi qu'à trois larrons, originaires de Caraman, envoient un beau matin un caporal et vingt soldats du gué⁽⁴⁾ afin de les surprendre. Découverts, les voleurs s'enfuient à cheval et ouvrent le feu sur la petite troupe. Le caporal et deux soldats sont tués sur le champ avant que Latrille et Lanquile n'expirent, à leur tour. Les corps des deux brigands sont aussitôt portés à Toulouse et exposés ensuite sur une roue plantée en bordure du grand chemin de Castelmaurou.

Mais, cette mesure s'avère, une fois de plus, bien peu efficace : larrons et voleurs vont continuer encore pendant longtemps à hanter routes et chemins aux alentours du Pont de l'Hers⁽⁵⁾ ainsi que l'attestent de nombreux témoignages que nous avons retrouvés.

Gilbert FLOUTARD

⁽¹⁾ Corde avec laquelle on pend les criminels.

⁽²⁾ Territoire de la commune de Toulouse situé hors des remparts (essentiellement) rural.

⁽³⁾ Tanières, cabanes.

⁽⁴⁾ Compagnie composée d'anciens soldats patrouillant la nuit, chargée du maintien de l'ordre à l'intérieur de la ville et dans le gardiage.

⁽⁵⁾ Près de deux siècles plus tard, en 1777, les soldats du gué sont obligés de garder la nuit venue l'église de Croix-Daurade car les voleurs ont fait une ouverture dans l'édifice et dérobé du linge.

Quant au curé de la paroisse, à la veille de la Révolution, il demande à être accompagné par un serviteur lorsqu'il rend visite aux malades vivant dans les bordes éloignées pour se protéger des larrons et des gens mal intentionnés qui, à tout moment, peuvent surgir des bois.

Sources:

A.D. 31:8° 243;8° 635.

A.M. Toulouse: AA 5 (288); AA 17 (137); AA 18 (31); Rés 60 t. 2.

* RENCONTRÉ EN COURS DE PALÉOGRAPHIE

Voici un court extrait d'un document étudié avec Mme Geneviève Cagniant-Douillard pendant le cours de paléographie du 13 mars dernier.

The Jour montengment of Entered of The Jundant Jundant of Start of Junt Junt of Junt of Junt of Junt of Junt of Juliant of Junt of Juliant of J

A vous monseigneur le révérendissime cardinal /2 de Joyeuse, archevesque de Thoulouse.

Supplient humblement les ouvriers, parochiens et sindic /4 de l'église parrochielle Notre-Dame de la Dalbade de Thoulouse qu'il /5 est certein et notoere que ladite eglise auroit esté bastie /6 et édifiée de l'augmone des bonnes gens de ladite paroisse /

SORTIE À CONQUES

SAMEDI 9 JUIN 2001

Départ : Rendez-vous à **6h30**, à **Toulouse**, **Boulevard Armand Duportal**, devant l'entrée de la Cité Administrative où le car se trouvera.

Départ à 6h45
10h00 : Arrivée à Conques Visite de l'abbatiale et des trésors
12h30 : Repas
14h30 : Visite de Conques Visite du Centre de Documentation Historique Visite du Centre Européen
17h30/18h00 : Départ de Conques
20h30/21h00 : Retour à Toulouse
Prix par personne:
- pour les participants qui désirent emprunter le car affrété par l'Association 200 FF (30,49 €)
- pour les participants qui désirent emprunter leur voiture 150 FF (22,87€)
Le bulletin ci-dessous dûment complété est à retourner accompagné du chèque de paiement libellé à 1'ordre de l'"Association des Amis des Archives de la Haute Garonne" 11, boulevard Griffoul-Dorval - 31400 Toulouse avant le 23 mai 2001
3 ¢
Nom et Prénom :
Adresse
Nombre d'inscriptions :
Ci joint chèque de

Menu servi à la Résidence d'Adon

Jambon de Pays Salade verte Aligot Saucisse Dessert

Vin et café

A l'intention des amis qui utilisent leur voiture personnelle

« La visite promenade n'étant pas un rallye automobile, les véhicules ne circulent pas en convoi. Ils circulent sous la seule responsabilité de leur conducteur qui doit respecter les règles du code de la route »

A	, le	2001
Signature du conducteur :		